Trophée béton écoles 14e édition : du 16 janvier au 31 octobre 2025

Avril 2025

Le Trophée béton Ecoles invite les futurs professionnels à s'interroger sur les qualités esthétiques, techniques et environnementales du matériau béton. Il se partage en 2 catégories ouvertes à tous les étudiants des écoles d'architecture françaises : la catégorie PFE pour les étudiants en fin de cycle et les jeunes diplômés et la catégorie Studio pour les étudiants en cours de cursus.

Dossiers à déposer du 16 janvier 2025 au 31 octobre 2025. La remise des prix de la 14e édition du Trophée aura lieu en **janvier 2026** à la **Maison de l'architecture Ile de France.**

S'inscrire

ORGANISATEURS

Bétocib : Association pour la valorisation de la qualité esthétique et technique de l'architecture en béton

L'association Bétocib créée en 1973, et présidée par Etienne Tricaud, architecte-ingénieur regroupe les professionnels de la construction : architectes, plasticiens, BET, économistes, fournisseurs de matériaux, entreprises et préfabriquant, maîtres d'ouvrage et organismes professionnels partageant la même passion du béton.

CIMbéton : Centre d'information sur le ciment et ses applications

CIMbéton a pour mission de faire connaître les progrès techniques des ciments et des bétons dans tous les secteurs de la construction, bâtiment, travaux publics, génie civil. Le pôle bâtiment promeut l'Architecture en béton au travers de multiples actions à destination des professionnels et des étudiants (publications, conférences, colloques, concours, etc.).

EFB : Fondation de l'Ecole Française du Béton

La fondation EFB est un lieu privilégié de dialogue entre maîtrise d'ouvrages, maîtrise d'œuvre, administrations, industriels des matériaux et des produits, entreprises de construction, bureaux de contrôle, établissements d'enseignement, laboratoires de recherche et médias.

Le concours est placé sous le patronage du ministère de la Culture et en partenariat avec Le Moniteur, la revue AMC, la Maison de l'architecture Ile-de-France et l'association AAIIA.



Article imprimé le 29/11/2026 © infociments.fr